

CONTRAT DE VILLE 2024 - 2030

DU QUARTIER
VAL DES ROSES - CONTAMINE - CHAMP DE MARS
(QN 073 03M)

quartiers2030





François RAVIER
Préfet de la Savoie

Le Contrat de Ville 2024-2030 d'Albertville porte l'ambition d'apporter une réponse encore plus efficace, encore plus en proximité, encore plus opérationnelle pour réduire les inégalités et répondre aux besoins des populations des quartiers dits prioritaires d'Albertville.

En intégrant le Champ de Mars au périmètre du quartier politique de la ville, ce nouveau contrat de ville répond désormais davantage aux réalités et aux enjeux de cohésion du territoire.

A Albertville, aujourd'hui, ce sont 1.900 habitants qui bénéficient des moyens, des compétences, des initiatives portées par la politique de la ville.

Le Contrat de Ville 2024-2030 définit un horizon partagé pour les territoires prioritaires d'Albertville.

Avec les habitants et les partenaires, nous avons souhaité inscrire au premier des rangs des préoccupations les actions en direction de la jeunesse et la parentalité. En effet l'accès à l'éducation et à l'insertion sont des leviers essentiels pour l'amélioration des conditions et des parcours de vie. Mieux accéder à ses droits, améliorer son cadre de vie, évoluer en sécurité dans son quartier sont autant d'aspirations exprimées par les habitants et pour lesquels le Contrat de Ville va agir à travers une feuille de route claire, pragmatique et dotée de moyens.

Ce document fixe des priorités mais aussi des méthodes et des moyens pour répondre aux défis importants que connaissent les quartiers. En évaluant de manière régulière et précise l'impact des actions, en facilitant et pérennisant l'accès aux crédits pour les acteurs associatifs, en portant l'ambition constante d'« aller vers » et de faire participer les habitants, nous posons les fondements d'une politique publique qui réussit ses objectifs et sera capable de se réajuster.

Ce Contrat de Ville est le produit d'une ambition collective et partagée. Son processus d'élaboration s'est appuyé sur une multitude d'acteurs engagés au quotidien pour les quartiers : les habitants d'abord qui ont été mobilisés tout au long de l'écriture, les associations qui ont pu s'investir à toutes les phases de construction, les services et institutions signataires, bien sûr, qui ont matérialisé leur participation par des engagements réciproques. Mais ce document est surtout le témoin d'une forte synergie entre les collectivités d'Albertville, d'Arlysière et les services de l'Etat. Cette coopération est essentielle pour l'avenir de nos quartiers.

Je remercie chacun d'entre vous pour son investissement et sais pouvoir compter sur votre engagement pour traduire nos intentions en changements concrets pour les habitants au cours du nouveau **Contrat de Ville 2024-2030**.



Franck LOMBARD
Président de la
CA Arlysère

&

Fatiha BRIKOUÏ AMAL
Vice-présidente de la
CA Arlysère,
en charge de la
Politique de la ville

Le renouvellement du Contrat de Ville Val des Roses-La Contamine, étendu au secteur du Champ de Mars ouvre de nouvelles opportunités d'amélioration des conditions de vie dans le Quartier Prioritaire. Les efforts engagés seront donc poursuivis pour lutter contre les situations de précarité, de renoncement ou de non-recours aux droits, de permettre l'accès aux soins, de faciliter l'accès à l'emploi et à la formation...

Ce nouveau **Contrat " Quartiers 2030 "** a été réfléchi et construit avec et pour les habitants en lien étroit avec l'ensemble des acteurs locaux (*associations, institutions, élus, établissements scolaires...*) sur la base des enseignements du Contrat 2014-2023. En effet, l'évaluation conduite a permis de pointer nos réussites et nos axes de progrès afin de répondre avec justesse aux besoins des habitants.

Par cette construction, 7 priorités se dégagent pour 2024-2030 :

- Soutenir les familles dans leur rôle éducatif,
- Soutenir les jeunes dans leur parcours éducatif, d'insertion et d'autonomie,
- Accompagner les habitants dans leur parcours d'insertion professionnelle,
- Prévenir le non-recours aux droits,
- Faciliter l'accès aux soins et à une alimentation saine,
- Poursuivre l'amélioration du cadre de vie,
- Assurer la tranquillité résidentielle des habitants.

Ce nouveau projet se présente comme une réponse globale et complémentaire aux politiques publiques déjà en place, et engage les signataires à soutenir les objectifs poursuivis.

Notre volonté est d'inscrire le Quartier Prioritaire à l'échelle du territoire Arlysère. Le QPV doit ainsi participer à l'équilibre territorial dans un ensemble socio-économique cohérent.

Il est également indispensable de soutenir le tissu associatif et d'accompagner le partenariat. Au cours de la précédente période, nous avons pu répondre à de multiples enjeux grâce à la mobilisation de moyens nouveaux et la coordination des acteurs engagés.

" Quartier 2030 " est une nouvelle opportunité de mettre en œuvre des actions concrètes et concertées pour une société plus juste, plus solidaire et plus durable dans laquelle les habitants deviennent acteurs du changement et sont invités à participer au déploiement des actions favorables à l'amélioration de leurs conditions de vie.

" La politique de la ville ? C'est génial ! "

Ce sont par ces mots qu'une habitante sympathique et souriante du quartier du Champ de Mars répondait la semaine dernière à la question que je lui posais : « Qu'est-ce que la politique de la ville ? »

Cette réponse enthousiaste mais trop concise pour en faire un édito, m'a permis de tirer un bilan des effets induits par le premier Contrat de Ville signé en 2014.

Tout d'abord la ville a pu bénéficier, pour les quartiers prioritaires, de moyens financiers conséquents apportés par les différents partenaires que sont l'Etat, la Région, le Département, la Communauté d'agglomération Arlysère et son bailleur social. Qu'ils en soit tous ici sincèrement remerciés.

Ensuite, ce dispositif nous a permis de mieux se connaître entre collectivités et partenaires de la cité, de travailler ensemble, de se coordonner. Les conséquences de cette politique publique se révèlent aujourd'hui bien au-delà des sujets de quartiers prioritaires. Au quotidien maintenant, nous savons nous interpellier pour mieux servir les intérêts de tous les habitants.

Sur le plan patrimonial, nous avons su fédérer les énergies pour enrayer la dégradation des immeubles et des équipements publics. Dans le quartier du Val des Roses, nous avons déployé un réseau de chauffage urbain économique et vertueux, amélioré l'isolation et le confort des appartements, embellit les abords des bâtiments. A la Contamine, après avoir ouvert le quartier en démolissant un des trois blocs d'immeuble, nous commençons également une réhabilitation lourde des appartements pour en améliorer le confort. Nous décroisonnons et embellissons les espaces pour une meilleure qualité de vie au sein du quartier.

Concernant le cadre de vie des habitants, là encore, grâce à la coordination des collectivités ainsi qu'aux rencontres régulières mises en place entre tous les acteurs tels que les associations (*CSF, CNL, MCMA, Vivre au Val des Roses, Sauvegarde, CAPS, FOL...*), les institutions (*France Travail, La mission locale Jeunes, la CAF...*) mais également les services de la ville d'Albertville (*médiation, enfance jeunesses, le centre socio culturel, le CCAS*), nous avons pu faire bouger les lignes.

Nous sommes arrivés à ramener au sein du quartier, des associations d'entraides dans le domaine social ou sanitaire (*Aider, Espoir 73, Deltha Savoie*), des services à la personne avec la Maison France Services, la Maison de la Justice et du Droit, et enfin, grâce à l'écoute active des habitants, nous sommes fiers d'avoir pu accompagner l'installation d'un premier commerce alimentaire avec l'épicerie solidaire : Le panier de Thérèse.

Le Contrat de Ville 2024-2030 étendu au secteur du Champ de Mars ouvre de nouvelles opportunités qui, soyons-en certains, seront toutes autant enthousiasmantes. Nous allons nous servir de ce que nous avons appris, développé et construit depuis ces dernières années, pour envisager avec ambition l'avenir heureux des habitants des quartiers prioritaires.

Elle a bien raison cette habitante du Champ de Mars, " La politique de la ville, c'est génial ! "



Frédéric
BURNIER FRAMBORET
Maire
Ville d'Albertville

Le présent Contrat de Ville est conclu entre :

- La Communauté d'Agglomération Arlysère, représentée par son Président,
- L'Etat, représenté dans le département par le Préfet de la Savoie,
- La Ville d'Albertville, représentée par son Maire,

Et

- Le Département de Savoie, représenté par son Président,
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie, représentée par son Directeur,
- Le bailleur social SEM4V, représenté par sa Directrice,
- L'Education Nationale, représentée par son Recteur,
- L'Agence Régionale de Santé, représentée par son Directeur Régional,
- France Travail, représenté par sa Directrice Territoriale,
- La Caisse Dépôts – Banque des territoires, représentée par son Directeur Régional



Franck LOMBARD
Président
de la Communauté d'agglomération Arlysère



François RAVIER
Préfet
de la Savoie



Frédéric BURNIER FRAMBORET
Maire
de la Ville d'Albertville



LE DÉPARTEMENT
Hervé GAYMARD
Président
du Conseil Départemental de Savoie



Vincent CLERC
Directeur
de la CAF de la Savoie



Fanny LE GUYADER
Directrice Générale
de la SEM4V



François COUX
Directeur Académique
des services de l'Éducation Nationale



Raphaël BECKER
Directeur de la délégation
départementale de Savoie



Karine BLANDINO-COUTANTIC
Directrice territoriale
de l'Agence France Travail



Corinne STEINBRECHER
Directrice territoriale
de l'Arc Alpin



SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DU QUARTIER PRIORITAIRE	12
1.1 Eléments de contexte	14
1.1.1 Démographie	14
1.1.2 Logement	15
1.1.3 Education	16
1.1.4 Emploi et insertion	18
1.1.5 Revenu	19
1.2 Fiche d'identité des 3 secteurs du Quartier Prioritaire	20
1.2.1 Val des Roses	20
1.2.2 La Contamine	22
1.2.3 Champ de Mars	24
2. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS PRIORITAIRES	26
2.1 Soutenir les familles dans leur rôle éducatif	28
2.2 Soutenir les jeunes dans leurs parcours éducatifs, d'insertion et d'autonomie	31
2.3 Accompagner les habitants dans leur parcours d'insertion professionnelle	34
2.4 Prévenir le non-recours aux droits	37
2.5 Accéder aux soins et à une alimentation saine	39
2.6 Poursuivre l'amélioration du cadre de vie	42
2.7 Assurer la tranquillité résidentielle des habitants	45
3. FONCTIONNEMENT DU CONTRAT DE VILLE	48
3.1 Gouvernance	49
3.1.1 Principes généraux	49
3.1.2 Articulation avec les dispositifs connexes au Contrat	50
3.1.3 Les clefs de la réussite	51
3.2 Pilotage et coordination	52
3.2.1 Principes généraux	52
3.2.2 Rôle et composition des instances	52

3.2.3 Schéma d'organisation des instances	53
3.3 Participation des habitants	54
3.3.1 Intentions et objectifs	54
3.3.2 Modalités de la participation	54
3.4 Guide d'évaluation	55
3.4.1 Intentions et objectifs	55
3.4.2 méthode d'évaluation	56
3.4.3 Temporalités et livrables	56
3.5 Financement des projets inscrits au Contrat de Ville	57
3.6 Engagements des signataires	59
3.6.1 Mobilisation du Droit Commun	59
3.6.2 Engagements	59
3.6.3 Compétences mobilisées	59
4. GLOSSAIRE	62
5. ANNEXES	63

PRÉAMBULE

Conformément aux ambitions du Comité Interministériel des Villes (CIV) du 27 octobre 2023, des circulaires du 31 août 2023 et du 4 janvier 2024, le nouveau Contrat de Ville " Engagement Quartiers 2030 " d'Albertville repose sur la volonté partagée de ses signataires de promouvoir une politique publique :

- efficace et pragmatique, avec des effets réels et mesurables pour réduire les inégalités entre les habitants du quartier et ceux de l'agglomération,
- compréhensible et accessible pour les habitants et les acteurs du territoire,
- partenariale et participative, mobilisant les acteurs de droit commun, les habitants des quartiers ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels œuvrant au bénéfice de ces quartiers.

Ce nouveau Contrat de Ville repose en outre sur une géographie prioritaire actualisée intégrant le secteur du Champ de Mars au périmètre du précédent Contrat constitué des secteurs Val des Roses-La Contamine. Ce nouveau tracé, plus en phase avec les besoins des habitants et les réalités du territoire, délimite un quartier de 1 900 habitants dont le taux de pauvreté est supérieur à 42%. Il connaît de forts enjeux notamment en matière d'éducation, d'emploi et de cadre de vie auquel ce Contrat de Ville ambitionne de répondre.

Cadre méthodologique

L'écriture du **Contrat de Ville " Engagements Quartier 2030 "** repose sur un processus à l'œuvre depuis 2022, dont les travaux ont été orientés et validés au cours de **quatre comités de pilotage** :



Afin de bâtir une feuille de route en phase avec les évolutions du territoire, la méthode retenue pour l'écriture du Contrat repose sur le **croisement de données quantitatives et qualitatives** avec notamment :

- les enseignements du précédent Contrat évalué durant l'année 2022 qui ont permis de formuler

des objectifs, de proposer des actions et d'actualiser de nouvelles formalités d'organisation,

- les évolutions démographiques, économiques, sociales et environnementales à travers l'analyse d'indicateurs et de données.

- les retours d'expérience et enjeux identifiés par les habitants. La mobilisation des habitants pour l'écriture s'est appuyée sur une démarche " d'aller vers" qui s'est construite autour de différents événements :

- o ateliers de recueil de la parole dans la cadre de *Lance Tes vacances* en juillet 2023, 58 habitants rencontrés,

- o un diagnostic enfance-jeunesse réalisé en 2023 ayant permis de rencontrer 16 acteurs socio-éducatifs de terrain (services municipaux, associations et clubs sportifs), 30 familles, 145 jeunes (80 collégiens, 40 lycéens, 25 jeunes adultes) et d'obtenir les réponses écrites de 338 jeunes dont 73 issus de QPV;

- o la plateforme numérique nationale diffusée dans les structures et par les acteurs du quartier,

- o La participation des habitants, mobilisés par les associations locales, aux forums de la Politique de la Ville.

- Les avis et besoins exprimés par les acteurs de terrain. Les partenaires et acteurs du quartier (associations, services...) ont participé à l'élaboration du Contrat de Ville à travers deux Forums de la Politique de la Ville organisés les 23 novembre 2023 et 1^{er} février 2024 réunissant respectivement 70 et 80 personnes. Ces moments de partage et d'échange ont permis aux participants de proposer et d'amender les priorités mais aussi de les prioriser et les opérationnaliser.

- Les contributions et engagements des services de droit commun. Les partenaires signataires ont été mobilisés à différents niveaux durant l'ensemble du processus :

- o présence des techniciens aux Forums de la Politique de la Ville,

- o réunion des signataires en deuxième partie du Forum du 1^{er} février 2024,

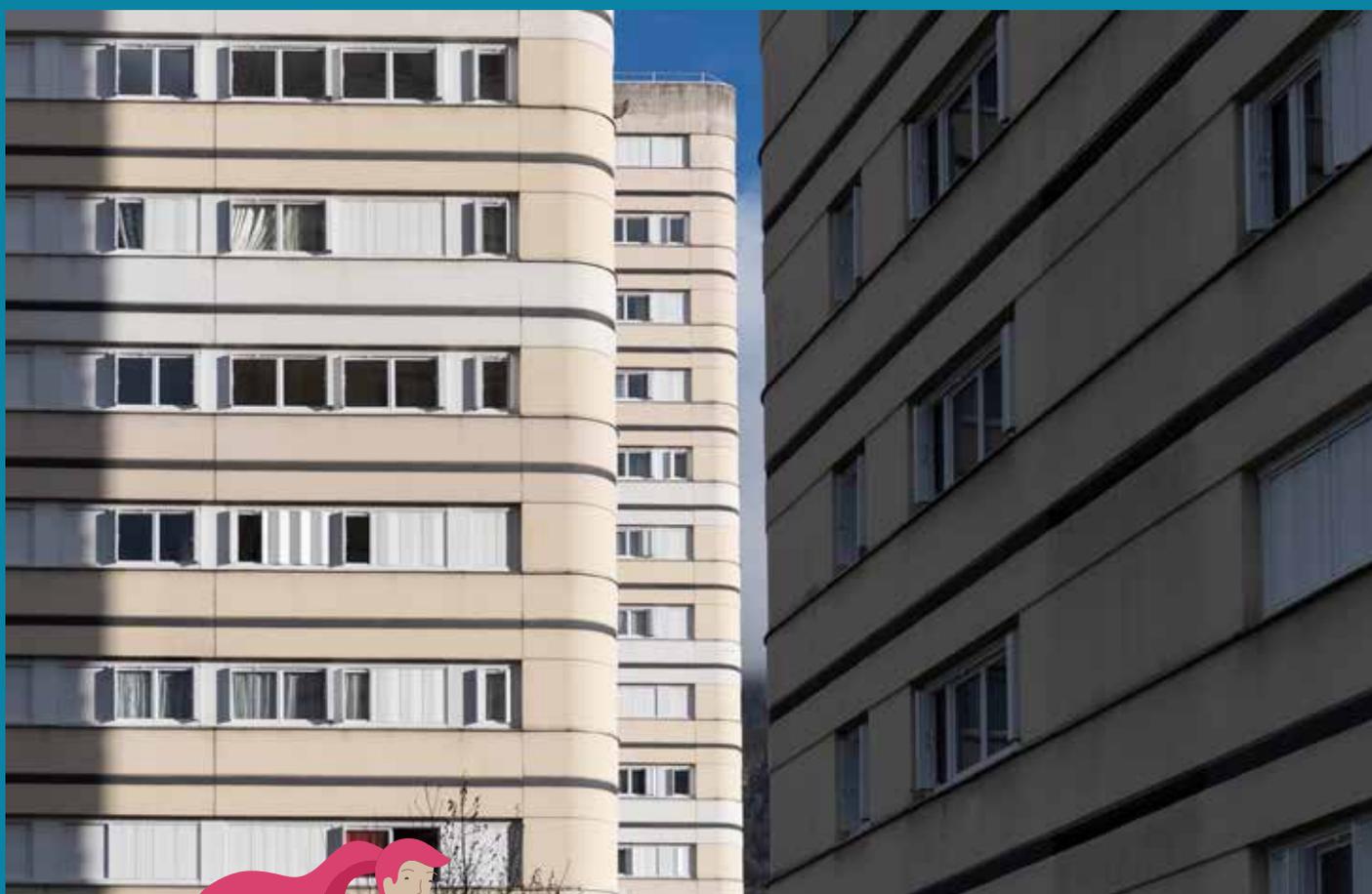
- o rencontres individuelles de partenaires entre février et mai 2024 pour affiner la nature des engagements réciproques.

Contenu du Contrat

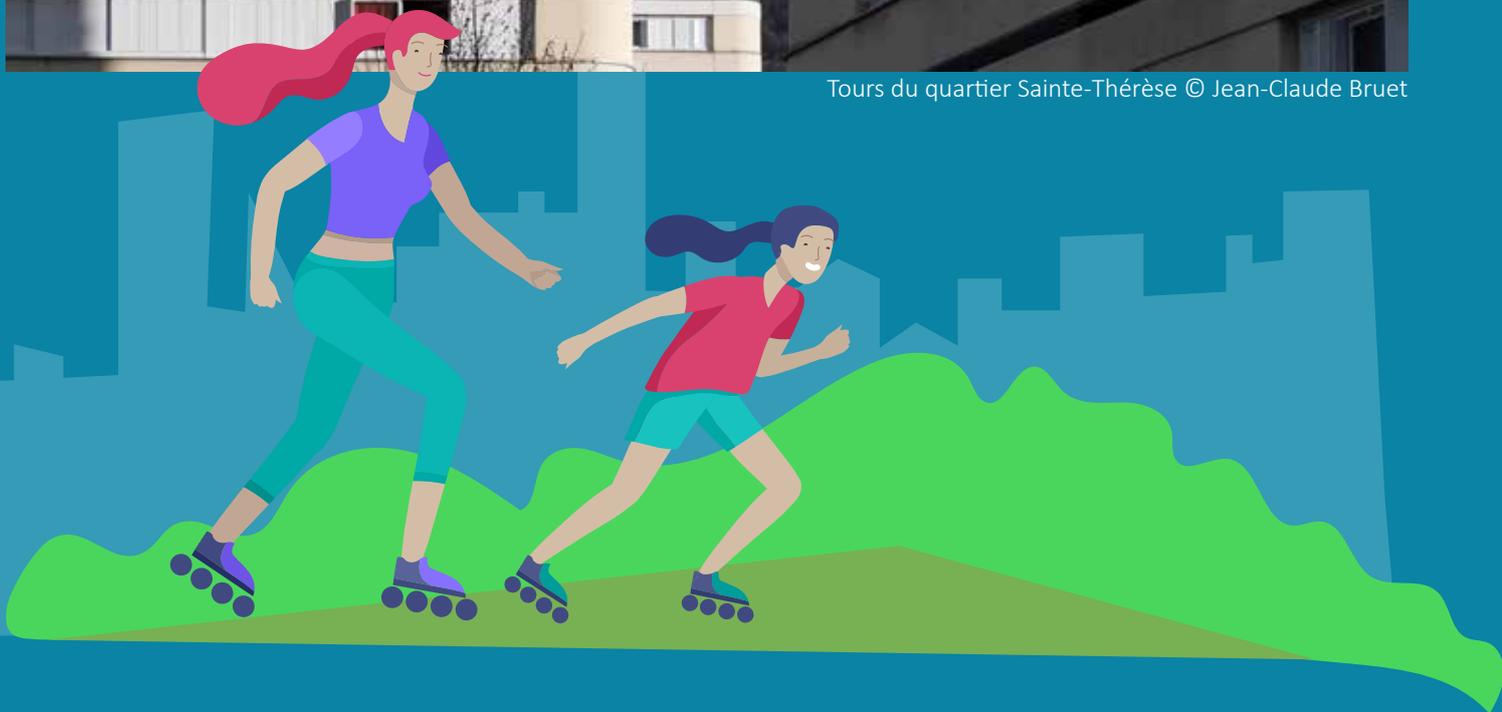
Le document s'organise en 3 volets :

- Le portrait du Quartier Prioritaire
- Les priorités thématiques
- Le fonctionnement du Contrat de Ville

1. Présentation du Quartier Prioritaire

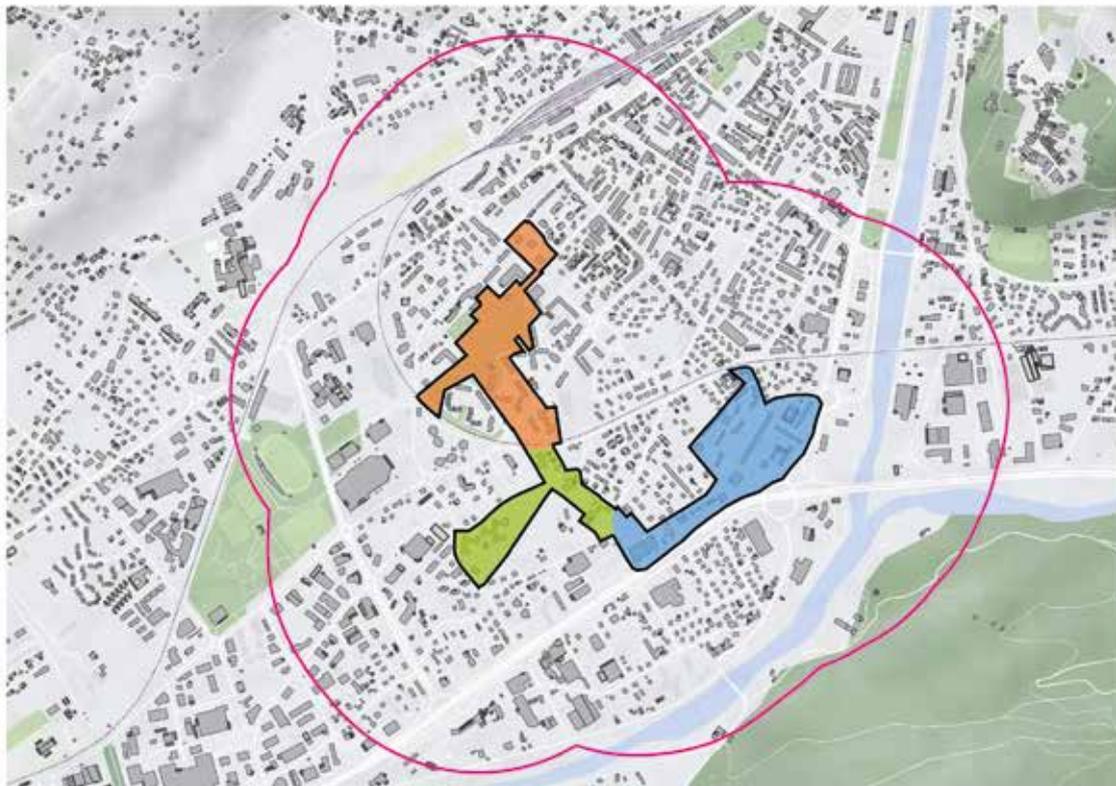


Tours du quartier Sainte-Thérèse © Jean-Claude Bruet



Choix méthodologiques retenus pour cette partie

- Compte tenu de l'entrée récente du secteur du Champ de Mars en QPV, peu de données intrinsèques sont actuellement disponibles. La source disponible sur <https://sig.ville.gouv.fr/> n'intègre pas encore les données Champ de Mars.
- Les données source ne sont pas toutes comparables du fait de l'indisponibilité de certains flux de données. Les analyses comparatives restent donc parfois incomplètes ou à préciser.
- Les infographies suivantes visent à illustrer des points clefs et dresser un portrait général du QPV mais sans exhaustivité.
- Les données détaillées sont reportées en annexe.



Quartier Prioritaire Val des Roses – Contamine – Champ de Mars

Légende de la carte

- Secteur Val des Roses
- Secteur La Contamine
- Secteur Champ de Mars
- Périmètre QPV
- Périmètre quartier vécu (500m)

1.1 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

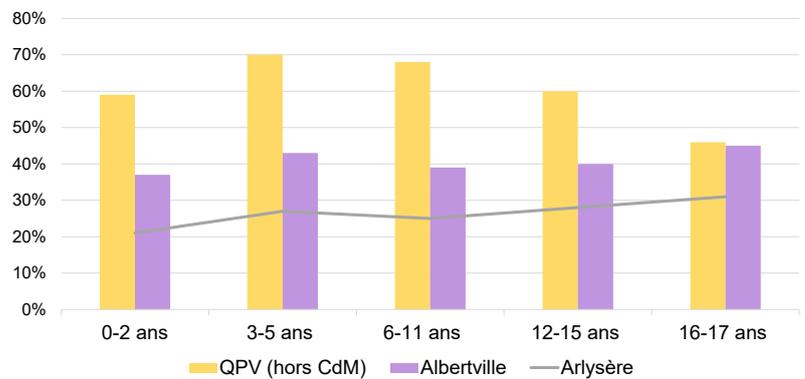
1.1.1 Démographie

Le QPV en rapport avec :

- L'Agglomération Arlysère
- La Ville d'Albertville

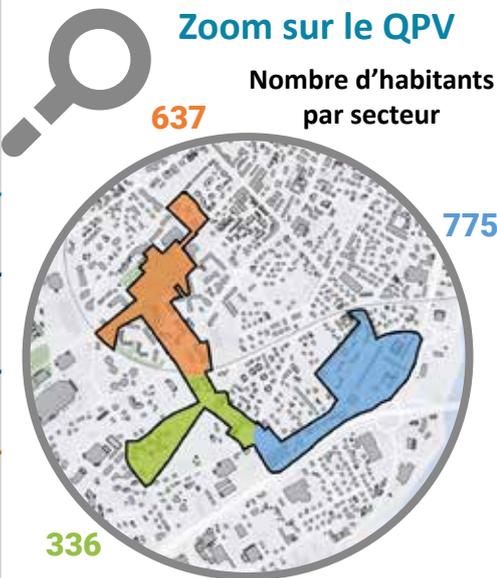


Part des enfants/jeunes dans les foyers allocataires à bas revenus

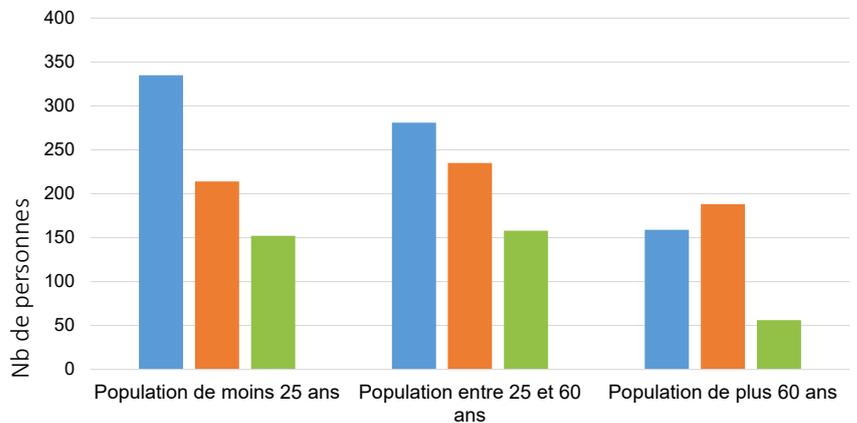


Zoom sur le QPV

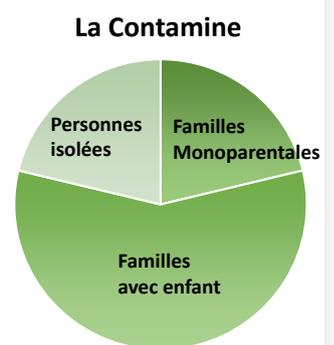
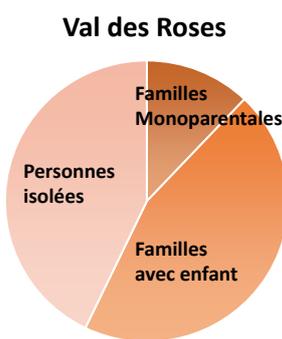
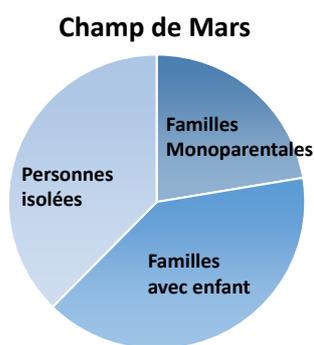
Nombre d'habitants par secteur



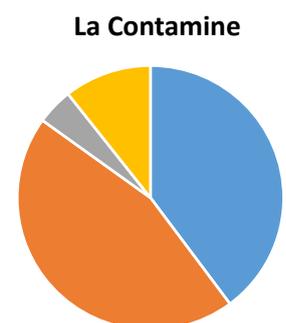
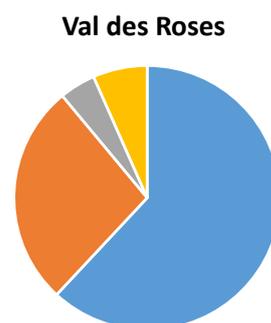
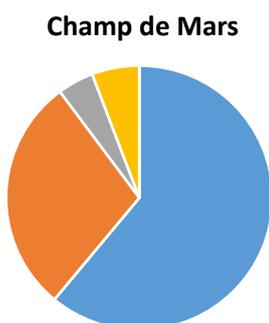
Détail des tranches d'âge par secteur



Composition des foyers par secteur



Nationalité des foyers par secteur



Source : ANCT, 2024; SEM4V; INSEE 2019
Réalisation CA Arlysère - 23/04/2024

■ FR ■ HORS-UE ■ UE ■ NC